



**Réseau d'études aux confins
de la santé et du social**
Acteurs, relations, enjeux et nouvelles régulations sociales

Rapport d'autoévaluation¹

Fribourg, Août 2006

¹ Par Michel Nadot, Responsable du réseau, avec la collaboration du Conseil scientifique (René Knüsel, Marie-Claire Rey-Baeriswyl et Angela Castelli Dransart).

Liminaires

Ce rapport éclaire diverses thématiques et prend appui sur des informations déjà en possession du secrétariat général de la HES-SO, ainsi que sur certaines informations déjà mentionnées dans les rapports d'activité 2004 et 2005.

Seuls quelques documents, spécifiques, illustratifs seront mis en annexe pour faciliter le travail des experts-es (PV, argumentaires, évaluation des projets, etc.) tout en leur évitant la surcharge ; d'autres pièces seront signalées et fournies sur leur demande.

Les notes de bas de pages permettent d'orienter et d'approfondir certains aspects conceptuels indicatifs de la culture scientifique et institutionnelle propre au réseau.

Le volume du rapport d'évaluation n'excédera pas 15 pages (sans annexes) comme convenu entre les responsables de réseau (cf. séance du 30 juin 2006).

1) Définition, identité du réseau

En reprenant l'historique de l'émergence de ce réseau et au travers d'une recherche documentaire, les premières traces de son appellation actuelle remontent à la collaboration amorcée dès 2001 entre la Haute école fribourgeoise de travail social à Givisiez et la Haute école de santé de Fribourg.

Courant 2001, un document issu d'un groupe de travail s'intitulant « recherche EPS-ESTS » initié par les deux « anciennes directions » des sites concernés (Jean-Claude Jaquet et Michel Jordan), présente un essai d'appellation : « *Les confins du sanitaire et du social, dans une approche interdisciplinaire* ».

Dans la perspective de créer des ponts entre des champs professionnels et institutionnels distincts appelés à collaborer, les deux écoles imaginent ainsi réunir des ressources, des compétences de plusieurs sites appartenant à deux champs relativement proches. Trois membres du conseil scientifique actuel portaient alors cette amorce de collaboration (René Knusel, Marie-Claire Rey-Baeriswyl et Michel Nadot).

Entre le 16 et le 19 mai 2003, l'intitulé provisoire de ce qui allait se nommer « centre de compétences », présenté par René Knusel à la CORESFIL devient : « *Aux confins de la santé et du social : pratiques inter professionnelles, approches participatives, promotion de la qualité de vie et nouvelles régulations sociales* ». Plus tard, ce centre de compétences recevra alors le soutien officiel des nouvelles directions de la HEF-TS de Givisiez et de la HEdS Fribourg (Dimitri Sudan et Jacqueline Gury Racine), ainsi que celle du réseau « Demos » de l'IES de Genève (Alain Simonin). C'est sur ce triangle de trois sites sur deux cantons, réunissant d'emblée les domaines du social et de la santé que le futur RECSS s'appuiera tout au long de son parcours.

L'intitulé du réseau se stabilise en octobre 2003 : « *Réseau d'étude aux confins² de la santé et du social (RECSS) ; acteurs, relations, enjeux et nouvelles régulations sociales* ». C'est cette appellation qui est retenue par le COSTRA dans sa séance du 17 juin 2005 (Décision 15/11/2005). Le terme « confins » subira quelques interprétations dès février 2004 pour être remplacé par « zones frontières

² Dans le sens de « contigu », qui touche à, qui est proche de, voisin (du latin *confinis*). Qui a les mêmes limites, « limitrophe », qui a du rapport avec, ressemblant à, (Goelzer, 1966). De la métonymie au sens figuré, ces acteurs que l'on rencontre dans le champ de la santé et du social sont à la fois « au voisinage » ou « entre » en tant qu'intermédiaires, entre acteurs et phénomènes, entre acteurs et environnement de vie par exemple. No man's land, entre deux scènes souvent mouvantes, bordeline dont la traversée peut se révéler périlleuse, les confins souvent porteurs d'angoisse liée à l'attente ou à l'absence sont aussi des espaces de rencontres et d'échanges (personnels, culturels, linguistiques, scientifiques) et des espaces imaginaires. Le passeur en est la figure emblématique. Entre deux aires géographiques, culturelles ou symboliques, il ouvre une voie et inaugure un franchissement (Alexandre-Garner, 2005).

entre la santé et le social » (Lettre de M.-A. Berclaz aux sites et coordinateurs de réseaux en date du 26 février 2004). Ces « zones frontières » se manifesteront encore sporadiquement en 2005³. Le responsable de réseau demande que l'on s'en tienne désormais à l'intitulé officiel du COSTRA lors de la séance de la S/Com. Ra&D du 15 novembre 2005. En effet, le réseau s'appelle définitivement « RECSS » et non « RZFSS ». La stabilisation de l'intitulé est le résultat d'une réflexion continue des membres chercheurs-ses appartenant à des sites, des filières et des disciplines différentes, sur l'identité du réseau : à partir de ce travail collectif, partant de leurs intérêts de recherche et de leur connaissance des réalités de terrain, des points de repères communs ont émergé, un consensus conceptuel a fait sens.

La ligne graphique vient illustrer cette approche commune: arrêtée par le Conseil scientifique du RECSS le 8 septembre 2005, elle sera opérationnelle dès le 27 octobre 2005.

Le logo, par son rectangle bleu marine et ses lignes entrecroisées, représente l'espace de collaboration, qu'un réseau est censé offrir et renforcer ; les filaments, comme autant de trajectoires spécifiques se rejoignent dans un espace délimité, temporaire, la recherche commune, conjuguant ainsi ressources des acteurs institutionnels et individuels, travaillant aux confins tant scientifiques, disciplinaires, institutionnels que professionnels. Dès le 9 décembre 2005, les premières pages du site Web deviennent visibles (www.recss.ch).

Entre 2004 et 2006, les activités vont progressivement confirmer l'intuition et la mission des débuts et se cristalliser autour de trois axes principaux : **acteurs** et **régulations** aux **confins** de la santé et du social (Cf. **Annexe 1** et la rubrique « buts et orientations » sur le site Web). Progressivement, les thèmes travaillés par les chercheurs-ses dans leurs esquisses et leurs projets, confirment la pertinence de cette articulation; tryptique indissociable, les 3 termes interagissent. Les études menées⁴, éclairent ce qui se joue « aux confins » des champs de la santé et du social (et d'autres encore) entre acteurs qui les composent, dans le traitement commun d'une problématique ; elles portent un regard et tentent de comprendre les modes de régulations que ces acteurs (professionnels, institutionnels, etc.) s'inventent ou aménagent. Le RECSS est ainsi un réseau affinitaire, évolutif.

Certaines études menées, issues des divers champs d'activités⁵ occupés par les disciplines⁶ professionnelles représentées au sein du réseau, montrent cependant l'intérêt existant pour des questions moins transversales et plus professionnelles : cette constatation est à mettre en liens avec l'évolution des professions et l'affirmation de leur légitimité que la recherche peut contribuer à renforcer.

2) Organisation

- Le Conseil scientifique

Le Conseil scientifique, composé de neuf membres, a pour mandat de promouvoir et d'inciter les activités de recherche. Il garantit les cadres organisationnels, conceptuels qui permettent au RECSS

³ Le concept géographique de « frontière » renvoie à des délimitations plus étanches, même si leurs modalités en sont multiples (réticulaires, gestionnaires, sociales, etc.) cf. (2004) *La frontière, un objet spatial en mutation*. Les frontières remplacent, par des tracés de plus en plus exclusifs, les confins et les marches. Les confins sont des espaces plus perméables, dont la délimitation fait l'objet de négociation : ce concept illustre mieux les modes de régulation que les acteurs des champs du social et de la santé (et d'autres) aménagent.

⁴ Voir la liste des projets et esquisses et leur classement selon les 3 axes.

⁵ Pour exemples, la profession infirmière à l'échelle mondiale s'est constituée chronologiquement en 4 champs pratiques d'activités relevant des sciences humaines (prendre soin de l'humain) : la clinique, la formation, la gestion et la recherche (Provencher & Fawcett, 2002, 316).

⁶ Discipline : terme pris dans le sens d'une articulation historiquement ancrée d'éléments composites pouvant faire sens de manière durable et se constituer en instance rationnelle de connaissance (Berthelot cité par Vinck, 2000). Ce sont les disciplines qui définissent leur objet, et non l'objet qui définit la discipline (Fourez, 1996).

de se développer ; il est présidé par le responsable du réseau (Cf. **Annexe 2 et C.V.**), assisté dans sa tâche par une collaboratrice scientifique (Catherine Piguët)⁷. Les séances du Conseil scientifique font l'objet d'un procès verbal⁸.

Outre l'organisation préconisée par la HES-SO qui définit le cadre légitime des réseaux au travers des documents⁹, le conseil scientifique s'est attelé à promouvoir et à inciter les activités de recherche. Il s'est doté d'outils conceptuels, organisationnels et décisionnels divers pour faciliter l'évaluation et le suivi des projets et esquisses (établissement de critères, de procédures, etc.), pour mieux informer ses membres et les requérants potentiels concernés (novices ou experts), notamment sur les procédures de traitement de ceux-ci en établissant des logigrammes (Cf. site www.recss.ch /Activités/Projets de recherche soutenus)¹⁰ et en renforçant les contacts personnalisés.

- Le Bureau

Dans un souci d'efficacité et d'économie, pour alléger l'implication des membres du Conseil scientifique, la création d'un bureau a été décidée par celui-ci le 21 avril 2005. Il est composé de trois membres (Michel Nadot, Marie-Claire Rey-Baeriswyl, Sabine Voelin) assistés de Catherine Piguët. Son mandat est de mener des réflexions de fonds en vue de renforcer la cohérence du réseau, de visibiliser ses orientations scientifiques, de procéder à des analyses prospectives permettant de concevoir et proposer une vision stratégique au Conseil scientifique. Les séances du Bureau font l'objet d'un procès verbal¹¹.

- L'assemblée des membres du réseau

L'assemblée des membres (2 réunions par année), espace de débat, regroupe librement les chercheurs-ses qui ont déposé des esquisses ou projets de recherche, ou qui se sont impliqués-es dans le programme d'activité du RECSS (Cf. liste en **Annexe 5**). Cette assemblée permet aux membres d'établir un contact avec le réseau en vue de partager des informations ou d'échanger sur les orientations futures, les difficultés et obstacles ainsi que les ressources disponibles pour faire de la recherche, et d'émettre des avis sur les choix stratégiques à opérer, sur les priorités à développer. Elle est ainsi un lieu de « socialisation » à cette culture commune et à ces liens affinitaires autour de thématiques partagées. Des notes de séances servent de traces aux discussions¹².

3) Activités (bilan)

Les activités du RECSS se développent selon trois axes : activités de promotion et de soutien de la recherche ; activités de promotion du débat scientifique en liens avec les problématiques de terrain ; activités de consolidation structurelle, fonctionnelle et conceptuelle du RECSS.

- a) Activités de promotion et de soutien de la recherche

⁷ engagée à 20% par la HEDS-FR pour une durée déterminée de deux ans en tant que professeur HES et doctorante à l'université Paris X (sciences de l'éducation) et à l'université de Louvain (santé publique).

⁸ Cf. **annexe 3**, les deux derniers PV (24 avril et 13 juin 2006) ; d'autres sont à disposition sur demande.

⁹ Principes et procédures pour le financement des projets Ra&D par le fonds stratégique de développement HES-S2 (Com. Ra&D du 19 mai 2004) ; Cahier des charges des responsables de réseaux de compétences (Codir 78/1 des 10-11 novembre 2005) ; Lignes directrices pour les projets de recherche financés par le fonds stratégique et principe des forfaits dégressifs (Codir 68/1 des 10-11 novembre 2005).

¹⁰ Cliquer sur les liens : « préparation d'une esquisse », « seul soutien du fonds stratégique » ou « compléments financiers ».

¹¹ Cf. **annexe 4**, pour exemple, le PV de la dernière séance du Bureau (20 mars 2006). Les autres sont à disposition sur demande.

¹² Cf. **annexe 6**, notes de la dernière séance (19 juin 2006). Les autres sont à disposition sur demande.

Ces activités consistent à inciter des chercheurs dispersés dans plusieurs sites, à faire part de leurs problématiques de terrain sous forme d'esquisses d'abord, esquisses qui deviendront projets ensuite. Des projets directement déposés au RECSS en vue d'une demande de complément financier ou de recherches sollicitant le seul soutien du Fonds stratégique ont été déposés en 2005, mais ils ne représentent encore qu'une minorité. La priorité était de soutenir d'abord des projets déposés auprès d'instances de financement tierces.

Projets soutenus par le RECSS et soumis à la commission Ra&D pour financement

	2004	2005	2006 (au 30.06)	Total
Nombre de projets	3	14	5 Plus 1 projet commun aux 4 RCSO	23

Les projets soutenus par le RECSS¹³ configurent les axes thématiques (composantes essentielles du programme scientifique) du réseau et la plupart du temps les articulent : « acteurs » et « régulations » aux « confins » de la santé et du social (**Annexe 7**)¹⁴.

D'une manière générale, depuis le dépôt d'une esquisse à la réalisation d'un projet, il s'écoule un certain temps, parfois plus d'une année. Des projets déposés au FNS seront refusés et retravaillés. D'autres seront abandonnés ou transformés ; des plans financiers seront réajustés, la collaboration avec les partenaires de terrain se réaménage. Ces divers processus demandent un suivi des projets permettant une vue d'ensemble (**Annexe 8**).

À partir des critères élaborés par la Commission Ra&D HES-S2 le 19 mai 2004, l'évaluation de ces projets et esquisses est consignée sur deux documents : une feuille d'évaluation pour l'expert-e, un argumentaire à remettre au-à la requérant-e¹⁵.

Au moment de la rédaction de ce document, la plupart des projets soutenus sont encore en cours : il est dès lors difficile d'estimer leurs apports du point de vue scientifique.

Cependant, certains de ces projets bien qu'inachevés, font déjà l'objet de valorisation (présentation et discussion) dans des congrès et autres manifestations scientifiques ; par exemple, journée de la recherche HES-SO du 11 mai 2006, congrès internationaux de Bruxelles (Faculté de médecine UCL mai 2005), Beyrouth et Québec, (Faculté des sciences infirmières mai 2006), Montréal (Congrès international de la francophonie en prévention du suicide), Durban (congrès mondial de sociologie), et Lausanne.

Un projet fera l'objet d'un colloque scientifique international à Fribourg le 12 octobre 2006 en collaboration avec la Webster University de Genève (Françoise Maillard-Struby) et un autre, permet aussi au RECSS de se présenter à l'étranger dès octobre 2006 auprès des chaires d'éthiques médicales d'une université Française (Lille) et de quatre universités Belges (Michel Nadot-Cécile Bolly)¹⁶. D'autres communications scientifiques vont également être présentées à Portoroz (11 th European symposium on suicide prevention) et à Dijon (38èmes journées GEPS (Groupement étude prévention suicide). Un nombre important de travaux sont ainsi présentés¹⁷.

¹³ Déposés auprès du secrétariat général de la HES-SO. Se reporter aussi à l'annexe 3 du rapport d'activité 2005 et aux annexes 3 et 4 du rapport d'activité 2004.

¹⁴ Voir aussi sur le site Web, l'illustration des axes du réseau: « acteurs, régulations, confins » par des problématiques de terrain (Fichier PDF, rubrique présentation, plan du site).

¹⁵ Pour exemple, 3 exemplaires « évaluation » se trouvent en **Annexe 9**, et trois exemplaires « argumentaires » en **Annexe 10**. D'autres sont disponibles sur demande.

¹⁶ Ne sont mentionnés ici que les projets portés à notre connaissance spontanément. Nous faisons l'hypothèse qu'il y a cependant plus de produits scientifiques que ceux qui nous sont explicitement signalés.

¹⁷ Castelli Dransart Dolores Angela, Kaufman Didisheim Nadine, Gulfi Alida, Gutjahr Elisabeth: « Conséquences du suicide sur les professionnels et leurs pratiques : résultats préliminaires d'une étude menée en Suisse romande », Congrès La Crise suicidaire. Quelles formations pour quelles interventions ?, 38^{ème} journées du GEPS, Dijon, 21-23 septembre 2006. Castelli Dransart Dolores Angela; « Bereavement counselling as suicide prevention », 11th European

Dans leur ensemble, tous les projets et produits scientifiques soutenus par le RECSS mettent en évidence une richesse et une diversité de problématiques de terrain permettant d'éclairer soit des concepts centraux des axes du réseau (confins, acteurs, régulations), soit des aspects spécifiques de ces axes : les conséquences du suicide sur les professionnels qui y sont confrontés, l'histoire du « prendre soin » et de l'aide à la vie aux confins de la santé et du social, le rôle des parents dans la prise en charge de personnes atteintes de troubles envahissants du développement, l'analyse de l'activité professionnelle en milieu hospitalier, la construction de l'identité professionnelle, le maintien à domicile des personnes âgées, la qualité de vie dans une Cité, etc.

Il est difficile d'évaluer à ce jour dans quelles mesures les éclairages et approches compréhensives apportées à ces problématiques par les recherches seront utilisés par les partenaires de terrain ou utiles aux formations de base. A noter que de nombreuses études sont menées sous forme de recherches-actions ; cette spécificité du RECSS favorisant un engagement des acteurs partenaires (dont les usagers-ères) et leur donnant une place privilégiée, permet de garantir une bonne adhérence aux besoins des terrains. De plus, les stratégies de valorisation des recherches menées dans les formations de base et continue sont déjà en cours. Cependant, la reconnaissance des chercheurs-ses au sein de leurs filières, et à l'extérieur est un processus lent que le RECSS tend à favoriser.

Selon les données recueillies, ce ne sont pas moins de 82 chercheurs-ses qui sont impliqués-es pour la période 2004-2006 dans les divers esquisses et projets déposés au RECSS (Requérants-es, co-requérants-es et collaborateurs-trices scientifiques).

Relevons cependant que les projets des personnes rattachées au réseau ne sont pas équivalents au plan de leur fécondité ou des produits scientifiques. En effet, ces produits sont forcément liés à la

Symposium on Suicide and Suicidal Behaviour, 9-12 September 2006. Castelli Dransart Dolores Angela : Panel « Vers une intégration des réseaux suicide et trauma ? » (1^{er} juin 2006), 4^{ème} Congrès international de la Francophonie en Prévention du suicide, Montréal, 29 mai-2 juin 2006. Castelli Dransart Dolores Angela (31 mai 2006) : « Du choc à son dépassement : stratégies d'adaptation à la suite du suicide d'un proche », 4^{ème} Congrès international de la Francophonie en Prévention du suicide, Montréal, 29 mai-2 juin 2006. Castelli Dransart Dolores Angela et Rey-Baeriswyl, Marie-Claire : « Recherche en Travail social - Travail social en recherches. Enjeux et expériences de recherches menées à la HEF-TS », Journée nationale de la Recherche appliquée et du Développement, Fribourg, Ecole d'ingénieurs et d'architectes, 11 mai 2006. Castelli Dransart Dolores Angela, Kaufman Didisheim Nadine, Gulfi Alida, Gutjahr Elisabeth : « Les professionnel-le-s de l'action socio-sanitaire face au suicide d'un client-e/patient-e », Journée nationale de la Recherche appliquée et du Développement, Fribourg, Ecole d'ingénieurs et d'architectes, 11 mai 2006. De Puy Jacqueline, Castelli Dransart Dolores Angela, Valérie Perriard, Gay-Descombes Benoit, Zbinden Sapin Véronique, Young Trainees and Professional Identity in Switzerland, XVI ISA World Congress of Sociology, Durban, South Africa, 23-29 July 2006. Rey-Baeriswyl Marie-Claire, Castelli Dransart Dolores Angela, Coen Pierre-François, Nadot Michel, Needham Ian : « La recherche au service de la cité. Illustrations dans les domaines de la santé, du social, de la musique », Journée nationale de la Recherche appliquée et du Développement, Fribourg, Ecole d'ingénieurs et d'architectes, 11 mai 2006. Rey-Baeriswyl Marie-Claire, Reynaud Caroline, Corzani Sabine, Anne Sager Pochon, Patrick Renevey : « Banc Public... un banc pour qui et pour quoi ? », Conférence donnée dans le cadre de l'Assemblée générale de Banc Public, 17 mars 2006. Rey-Baeriswyl Marie-Claire, Reynaud Caroline, Corzani Sabine, Anne Sager Pochon, Patrick Renevey : « Banc Public... un banc pour qui et pour quoi ? », Journée nationale de la Recherche appliquée et du Développement, Fribourg, Ecole d'ingénieurs et d'architectes, 11 mai 2006. Thommen, E., Panchaud Mingrone, I., & Zbinden Sapin, V. (proposition acceptée). Comment assumer au quotidien l'accompagnement d'un enfant atteint d'autisme : La charge héroïque des parents. Communication au 10^{ème} Congrès international de l'Association Internationale de Recherche scientifique en faveur des personnes Handicapées Mentales (AIRHM), Forum 2006 sur la participation pour une inclusion des personnes en situation de handicap, 21-25 août 2006, HEP Vaud, Lausanne, Suisse. Zbinden Sapin, V., Castelli Dransart, D. A., Perriard, V., De Puy, J., & Gay-Des-Combes, B. (proposition acceptée). Professional identity in the social domain. Communication at the 14 European Association for Research on Learning and Instruction Special Interest Group (EARLI SIG) "Professional Learning and Development" Biennial Meeting, 11th-13th October 2006, Open University of the Netherlands, Heerlen, the Netherlands. Zbinden Sapin, V., Wiesendanger, S., Guidoux, A., Thommen, E. (proposition acceptée). Quelques exemples des difficultés de compréhension entre les familles d'enfants atteints d'autisme et les professionnl-le-s. Communication au 10^{ème} Congrès international de l'Association Internationale de Recherche scientifique en faveur des personnes Handicapées Mentales (AIRHM), Forum 2006 sur la participation pour une inclusion des personnes en situation de handicap, 21-25 août 2006, HEP Vaud, Lausanne, Suisse.

notoriété des chercheurs-ses dans leurs domaines¹⁸. Si certains-es peuvent aligner plusieurs publications à leur actif, d'autres ont peu ou pas encore publié. Ce qui n'est pas surprenant dans des hautes écoles qui n'ont que quatre ans d'existence.

- b) Activités de promotion du débat scientifique en liens avec les problématiques de terrain

Si une thématique comme celle du RECSS peut rassembler plusieurs recherches, un réseau existe aussi par ses membres. Aussi, pour permettre les rencontres et les échanges scientifiques entre chercheurs-ses et le corps enseignant HES de nos domaines, le RECSS a organisé six conférences complétées par des ateliers. Ces dernières ont eu lieu à Genève, Lausanne et Fribourg en vue de tenir compte de la répartition géographique des sites représentés au sein du RECSS.

D'une fréquentation moyenne de 60 personnes, ces ateliers permettent de faire connaître les produits scientifiques du RECSS (publications, textes de conférences, etc.) auprès des sites organisateurs, des participants-es et des intervenants-es. L'atelier du 26 septembre 2005 a fait l'objet d'un soutien financier du Conseil de la recherche du FNS (13DTD3-111314/1) et d'une publication dans une revue professionnelle (Cf. www.recss.ch/activités/publications/ « Conjuguer les logiques de différents acteurs »). Enfin, un ouvrage est en préparation sur le thème de l'acteur, en l'occurrence « la santé des travailleurs sociaux ». Elle devrait sortir cet automne dans la collection de l'EESP, sous la direction de René Knüsel (*La santé des travailleurs sociaux, des risques du métier*). Ces six activités sont déjà mentionnées dans les rapports d'activité 2004 et 2005. **(Annexe 11)**.

Pour 2006, deux activités sont au programme: une qui s'est déroulée à Genève le 19 juin 2006 **(Annexe 12)** et une, prévue en fin d'année à la HEDS-FR. La thématique est actuellement formulée comme suit : *Aux confins de la recherche et de la technocratie, la recherche appliquée des domaines santé-social entre managérialisation de la science et la recherche-action*. Intervenant : David Giauque (Dr en administration publique), professeur à la Haute école Valaisanne, Institut économie & tourisme, technopôle 3 de Sierre.

Par ailleurs et comme les autres RCSO de la santé et du social, le RECSS a aussi présenté ses activités et expliqué son rôle auprès des chercheurs-ses (quinze à vingt participants-es en moyenne) des différents sites des domaines de la santé¹⁹ (Fribourg, Lausanne, Genève).

Quant à la visibilité du RECSS, elle est aussi progressivement assurée par son site Internet. Les membres du Conseil scientifique, voire les chercheurs-ses soutenus-es financièrement par le RECSS sont également à l'œuvre au sein de leurs sites respectifs pour valoriser les activités du réseau ou aider les collègues débutants-es²⁰ à pénétrer dans les arcanes scientifiques, administratifs ou financiers de la recherche.

- c) Activités de consolidation structurelle, fonctionnelle et conceptuelle du RECSS

Ce type d'activité suit une dynamique relativement fluctuante. Le lancement du réseau a réclamé un investissement important pour réunir « les ressources en compétences de plusieurs sites de formation autour d'un champ donné »²¹ (Codir, janvier 2003). Ces sites et leurs acteurs ne l'oublions

¹⁸ Rien de bien nouveau à ce sujet : « ...il ne faut pas oublier que ce sont la plupart du temps quelques personnalités créatives qui réussissent véritablement à faire avancer la recherche dans un domaine donné » (KFH, 2005).

¹⁹ La commission d'analyse des centres de compétence, préconise de « renforcer la mobilisation des compétences de recherche dans le domaine de la santé et à en faire une de ses priorités » (Com. Ra&D HES-S2, 11 juillet 2003). D'autre part, « ...le comité stratégique charge le comité directeur de veiller à la montée en charge progressive des secteurs de la santé dans le domaine de la Ra&D et de coordonner l'ensemble du processus avec la réorganisation de centres de compétences en cours dans la HES-SO » (COSTRA Protocole de décision 2-2004 du 20 février 2004).

²⁰ Cette activité est aussi de la responsabilité des directions de sites HES qui doivent pro-activement envisager la formation de leurs personnels et la mise en œuvre d'un socle financier permettant aux activités Ra&D de se développer (rôle d'appui et de soutien dévolu généralement au personnel d'encadrement).

²¹ Comprenant deux domaines au sein de cultures hétérogènes aux histoires singulières: « santé » avec 7 filières et « social » avec 3 filières.

pas, ne se connaissent pas forcément et avaient des traditions et des développements disciplinaires très contrastés²². Au fur et à mesure que les structures et les procédures d'attribution des fonds de recherche se sont développées, la dynamique de coordination du réseau s'en est trouvée relativement allégée.

Depuis 2005, l'organisation du réseau semble avoir trouvé sa « vitesse de croisière ». Cela ne veut pas dire que la consolidation des activités du RECSS ne demande plus d'investissements constants, mais ces derniers restent proportionnellement dépendants du nombre de projets de recherche à soutenir et des ressources humaines et scientifiques disponibles. Il s'agit de souligner que chaque membre du Conseil scientifique reste impliqué-e dans d'autres activités propres à son site d'appartenance. De ce fait, les contraintes multiples et hétérogènes de ces derniers vont se ressentir sur le fonctionnement des structures du RECSS (disponibilité pour les réunions, élaboration et réflexion à développer, gestion documentaire et conceptuelle de la phase de développement des réseaux, etc.). La priorité sera alors d'inciter et de soutenir essentiellement les projets de recherche pouvant s'inscrire dans les thématiques du réseau.

Notons encore que plusieurs réflexions conceptuelles liées à un étayage épistémologique ou aux différentes étapes de construction du réseau ont été réalisées de 2004 à 2006 (Voir www.recss.ch /Buts et orientations/acteurs, régulations, confins et leurs notes associées).

4) Rayonnement, impact, reconnaissance

Les activités de recherche soutenues par le RECSS (projets) concernent 10 sites de formation (dont un à l'étranger)²³, des associations diverses, des organisations culturelles, des instances politiques, des établissements socio-éducatifs et de soins (partenaires de terrain) et représentent un potentiel d'impact sur le développement des connaissances dans 5 filières (001, 012, 020, 021, 022)²⁴. Le RECSS est donc bien présent en Suisse romande.

Ordinairement l'engagement dans un projet de recherche ne se fait pas par injonction, sous prétexte d'économies d'échelles, mais plutôt par motivation autour d'un projet issu de problématiques de terrain et sur lequel s'entendent des chercheurs-ses pour travailler ensemble (par intérêt en vue d'une complémentarité, voire affinité, sympathie, stratégie ou reconnaissance respective). De ce fait, le rayonnement, l'impact et la reconnaissance du réseau semble directement proportionnels au rayonnement, impact et reconnaissance²⁵ de ses membres, aux alliances établies, à la reconnaissance et à l'audience de leurs travaux et de leurs publications²⁶.

Ces dernières participent *a priori* à la reconnaissance des chercheurs-ses plus que du réseau car ce dernier est composé avant tout d'humains qui communiquent leurs résultats par écrit²⁷. Les différentes disciplines représentées au sein du RECSS regroupent des acteurs qui se nourrissent aux connaissances fondamentales en sciences sociales, sciences politiques, sciences de

²² Champs disciplinaires qui juxtaposent également des territoires et des durées différents. L'occulter c'est ne pas reconnaître les différences. Aucune activité matérielle ou spirituelle ne peut se passer d'un système de limites. Cette nécessaire différenciation n'implique pas que les limites soient toujours stables, mais elle implique qu'il y ait toujours limites (Raffestin, 1990).

²³ Haute école Robert Schuman de Libramont (Belgique).

²⁴ Selon Code CAE concernant la liste des domaines et filières HES-SO (Secrétariat général, décembre 2005/FICO-sdm).

²⁵ La science est un système d'échanges. Les scientifiques tendent à produire seuls des connaissances pour tirer vers eux les bénéfices de la reconnaissance et accélérer leur progression personnelle, pas celle de l'institution, ni celle de la connaissance. Ils produisent des connaissances pour obtenir de la reconnaissance. Inversement, l'institution leur accorde de la reconnaissance pour obtenir de la connaissance (Hagstrom cité par Vinck, 1995).

²⁶ La liste de publications de certains chercheurs-ses par exemple, est assez révélatrice des alliances effectuées au sein du RECSS (voire au sein d'un domaine) où les mêmes acteurs apparaissent.

²⁷ En effet, comme le relève Van Der Maren «un chercheur qui ne produirait pas d'écrit ne pourrait pas être reconnu comme tel, si bien que la première activité à laquelle le futur chercheur doit se former, c'est l'écriture » (1996, 59).

l'éducation, sciences infirmières, (sociologie, psychologie, voire à la médiologie de la santé²⁸ ou à l'ergonomie de tradition française). De ce fait, le réseau semble présenter une surface sociale et scientifique lui permettant assurément de traiter les problématiques de terrain rencontrées et, *a posteriori* la formalisation de quelques domaines spécifiques de recherche.

Mais ce n'est qu'avec un nombre important de recherches et une fécondité probante des travaux que le réseau peut être visible *a posteriori*, ce qui demande du temps. Comme mentionné dans le rapport d'activité 2005, pour peu que ses thématiques de recherche soient de plus en plus topiques, ce n'est que dans une quinzaine d'années que le réseau peut espérer avoir suffisamment de travaux aboutis pour que sa surface sociale et scientifique soit visible, lisible et reconnue. Par analogie, on sait aussi que les universités par exemple, ne se sont pas positionnées ou n'ont pas assis leur notoriété dans le domaine des sciences, trois ou quatre ans après leur fondation.

Cependant, la surface sociale et scientifique de ce dernier peut espérer se développer grâce également aux contacts personnels, à l'impact et à la reconnaissance des travaux menés par les membres du réseau (individus). Ainsi en va-t-il pour le groupe d'experts-es chargé d'appuyer le RECSS à sa fondation. Vingt trois personnes « spécialistes nationaux ou internationaux » n'appartenant pas à la HES-S2 avaient donné leur accord pour dialoguer avec le Conseil scientifique et le conseiller²⁹. Ces experts issus des mondes académique, institutionnel, politique devaient faciliter l'ouverture du centre de compétence et son développement. Une réunion annuelle et des consultations par courriel ou courrier avec ces spécialistes étaient prévues. Force est de reconnaître que ce domaine d'activité a souffert de la priorité donnée aux impératifs d'opérationnalisation et de structuration du réseau et n'a été que moyennement activé. Si les contacts individuels établis au gré des rencontres scientifiques, échanges internationaux et congrès entre membres du RECSS et les instituts universitaires nationaux et internationaux sont bien présents³⁰, le contact « officiel » avec le RECSS ou d'éventuels mandats donnés par ce dernier aux experts associés, sont quasiment restés sans effets. N'oublions cependant pas que les échanges scientifiques au plan international sont aussi fortement liés aux moyens, orientations, ressources humaines et scientifiques et aux contacts/échanges que les directions des sites HES et leurs chercheurs-ses membres de RCSO sont amenés-es à susciter ou à développer de manière plus ou moins informelles. Les chercheurs-ses du réseau n'ont en effet pas une activité libérale. Leurs productions restent dépendantes des contraintes ou des richesses des sites qui les abritent et des relations « d'autorité » plus ou moins harmonieuses établies au sein de ces derniers. Comme le relève du reste Urbach (2003, 45), « dans les HES, la fonction recherche est encore très récente et ne contribue que pour une très petite partie au fonctionnement des institutions. Les écoles sont avant tout des centres d'enseignement et de ce fait, les scientifiques sont reliés à leur établissement comme des enseignants à leurs écoles. La fonction de recherche, appelée à croître durant les années à venir va influencer cette relation. La mesure dans laquelle les enseignants-chercheurs formeront une unité avec leurs institutions dépendra de manière décisive de la capacité des institutions à se profiler comme des alliées des chercheurs et à leur mettre à disposition les meilleures conditions de travail possibles ».

²⁸ Sur ce sujet, voir notamment les travaux menés par l'auteur de ce rapport sur le travail dans « l'ENTRE », les postures d'intermédiaires culturels, le rôle de passeur, c'est-à-dire cet acteur qui, en tant que troisième terme met en rapport deux termes qui, sans lui, n'en auraient pas (Debray, 2000), les espaces asynergiques de travail de l'infirmière (Nadot, 2003), des médiations de santé et de médiométrie menés de 1991 à 2002 avec le soutien de l'association pour le développement de la recherche en médiologie (AD.REM Régis Debray). Cf. www.recss.ch/ Buts et orientations/liens acteurs/note 6 et lien PDF : médiologie de la santé. Voir aussi pour preuve : Lettre du 20 janvier 1999 de Régis Debray à Michel Nadot (Annexe 13). D'autres lettres de ce genre sont à disposition en cas de besoin.

²⁹ Pour rappel, voir l'extrait (p. 12-13) du rapport d'homologation du RECSS d'octobre 2003 (Annexe 14).

³⁰ Notamment lors des ateliers-conférences développés dans le cadre des activités du RECSS.

5) Développement, perspectives

Progressivement, nous pouvons observer que les axes du réseau sont compris et étayés par les chercheur-es, que des affinités mutuelles entre chercheurs-ses s'affirment, que les sources de subventionnement de la recherche sont identifiées. Le Conseil scientifique fait un grand effort d'information et de visibilité des activités de recherche afin de toucher les chercheurs-ses, notamment les débutants-es, pour les soutenir à se situer au sein de cette nouvelle organisation HES-SO.

Pour que le réseau se développe, il doit être stable dans sa structure, fidèle à ses orientations au plan conceptuel et avoir un crédit « confiance » auprès des chercheurs-ses potentiels-les.

Ce seront avant tout les problématiques de terrain pouvant s'inscrire dans les axes du réseau qui détermineront sa légitimité scientifique. Les thématiques touchant à l'interdisciplinarité³¹, aux zones de différenciation ou de convergences entre des champs, des domaines, des disciplines, des professions et leur logique d'utilisation du savoir³², des institutions, devraient être le moteur principal des recherches sur les acteurs et leurs régulations³³ (possibles ou impossibles, imposées ou choisies) et leurs effets sur la société (Cf. www.recss.ch /buts et orientations).

Les recherches soutenues par le RECSS développent diverses perspectives : des problématiques sociales, sanitaires qu'il s'agit d'identifier ou/et de traiter (vieillesse, handicaps, suicide, agressivité des patients, toxicodépendance, etc.), des défis posés par l'exercice de l'activité (grammaire générique de l'activité de psychomotricité, médiation artistique, intervention communautaire) ou par la mise en œuvre de prestations professionnelles, institutionnelle, etc. (pratiques à la protection judiciaire de la jeunesse, malentendus et équipes pluridisciplinaires, surcharge, interdisciplinarité, légitimité des professions, etc.) qu'il est utile de comprendre pour y remédier, des logiques et dispositifs d'intervention et/ou politiques qu'il est nécessaire de concevoir et/ou d'évaluer (programme de prévention, contrats de prestations comme modes de régulation, planification hospitalière, etc.), etc.

Certaines recherches du RECSS ont une spécificité qui consiste à privilégier une approche par les acteurs eux-mêmes. Développant une meilleure compréhension des modes de régulation, elles peuvent amener une valeur ajoutée dans la sécurité et l'efficacité des prestations délivrées par les professionnels-les formés-es en HES, dans la qualité du service offert, dans le traitement adéquat des modes d'intervention, dans un rapport qualité prix des prestations acceptables, dans l'innovation et le développement des connaissances aussi bien dans les HES qu'au sein des organisations (institutions « partenaires » de nos HES de la santé et du social). Les résultats de recherche, une fois transférés dans la pratique professionnelle ou dans l'enseignement, viennent alors enrichir la formation HES et participer ainsi aussi bien au développement de la science³⁴ qu'au rayonnement de la HES-SO.

Nos intentions concrètes de développements sont les suivantes :

³¹ Avec toutes ses formes affichées : réelle, proclamée, euphémisme masquant les enjeux de pouvoir entre champs disciplinaires scientifiques différents, juxtaposition de points de vue (Nadot, 2005, 40), phénomènes de mode, etc.

³² Sous toutes ses formes : savoirs pratiques, savoirs professionnels, savoirs d'organisation, savoirs théoriques, etc. Notons que ce n'est pas la seule typologie des savoirs, d'autres typologies existent aussi.

³³ Régulations et limites font généralement « bon ménage » lorsqu'il y a confins. Pour Raffestin, « la limite est même régulations parce qu'elle délimite non seulement des territoires mais encore des « réservoirs », c'est-à-dire des poches à temps. Un territoire est un ensemble de « ressources » à disposition du groupe qui l'a délimité. La limite est tout à la fois une régulation politique, économique, sociale et culturelle : elle démarque des aires relationnelles à l'intérieur desquelles ont cours des pratiques et des connaissances, des instruments et des codes qui sont en adéquation avec les projets collectifs. Effacer ou gommer une limite, c'est mettre en cause un ordre complexe : c'est ouvrir une crise qui ne sera surmontée que par un nouveau sacrifice donnant naissance ou débouchant sur de nouvelles limites (1990, 300).

³⁴ La science vue ici, comme une série de pratiques complexes qui sont profondément emmêlées, intégrées et impliquées dans la société. De ce point de vue, la science n'a rien de spécial. En tant que système de croyance, on doit comprendre d'où provient ce système, d'où proviennent les visions de la science, comment elles sont façonnées, et par qui (Nowotny H, Scott P., Gibbons M, 2003).

Pour ce qui est des activités de promotion et de soutien à la recherche

Le RECSS entend rester fidèle à ses orientations de départ en continuant à soutenir des projets de recherche s'inscrivant sur les trois axes fondateurs de réseau (les confins, les acteurs, la régulation). Afin de stimuler les recherches, un programme de travail devrait prochainement être organisé afin de mettre sur pied, en lien avec les différents sites de la HES-SO, des ateliers d'échange à partir de recherches déjà menées par les membres du réseau pour dialoguer et éventuellement stimuler des projets au sein des sites. Des ateliers thématiques et méthodologiques peuvent déjà être esquissés à ce stade à partir des recherches- action menées, etc. Nous envisageons également de mettre sur pied un instrument de soutien sous forme d'une publication ad hoc présentant les recherches réalisées, esquissées et peut-être envisagées.

En ce qui concerne les activités de promotion du débat scientifique en lien avec les problématiques de terrain

Le RECSS entend mettre sur pied une série de rencontres avec les institutions partenaires potentielles, mais également les pouvoirs publics afin de faire « remonter » les problématiques qui les préoccupent, commencer à les élaborer, mais également pour stimuler les partenariats et des coopérations futures. Une meilleure connaissance réciproque est en effet indispensable au développement de la recherche appliquée.

Dans le domaine des activités de consolidation structurelle, fonctionnelle et conceptuelle du RECSS

Un colloque interdisciplinaire et international devrait être mis sur pied pour réfléchir au champ sur lequel nous avons concentré notre attention, les confins, préoccupations qui semblent également partagées par d'autres disciplines (anthropologie, géographie, etc.). Un approfondissement des notions de limites, notamment entre territoires disciplinaires, des champs d'investigation scientifique et professionnelle, devrait rencontrer un intérêt certain, comme le montrent les premiers contacts pris.

6) Difficultés, obstacles

Les RCSO des domaines de la santé et du social doivent faire leurs preuves dans un contexte nouveau (Bologne), peu stabilisé et en construction et ceci dans un laps de temps très limité. Comparées aux autres « hautes écoles » de la Confédération qui ne sont pas nées d'hier et qui ont eu le temps et les moyens de se positionner dans la Cité scientifique, les HES et particulièrement celles des domaines « santé, social, arts » (SSA) doivent faire face aux « maladies d'enfance » ainsi qu'à une complexité structurelle et organisationnelle certaines tout en devant montrer que la Suisse « est performante »³⁵ et exporte ses produits scientifiques.

La volonté de la Confédération de mettre sur le même pied, les universités, les écoles polytechniques et les HES dans le cadre d'une même loi ne fait qu'ajouter à la complexité contextuelle, puisqu'à présent les conditions structurelles et organisationnelles des différentes institutions diffèrent sensiblement (cadres prescriptifs, modalités de subventionnement, contribution des cantons et de la confédération différents, etc.).

Au sein des HES, il est connu que les sites de formation connaissent des développements très contrastés (cf. point 6 du protocole de décision HES-S2 9/2003): disparité des ressources et du « know how » à disposition des acteurs (chercheurs-ses) selon les sites, les cantons, les domaines et les filières. Notons à ce propos, que parmi les cinq filières représentées dans les projets soutenus par le RECSS, seules les filières 001 et 012 ne possèdent pas d'écoles doctorales en Suisse.

³⁵ Si les HES entendent se positionner avec assurance en tant que hautes écoles différentes des universités, mais de niveau équivalent, elles doivent se profiler, notamment en matière de recherche, de manière suprarégionale et internationale (KFH, 2005).

L'absence d'écoles doctorales pour certaines filières, par exemple, a automatiquement une incidence sur la présence d'un corps intermédiaire performant au sein de la discipline. Les sites de ces filières se trouvent dans l'obligation de collaborer aussi bien pour la formation des professeurs-es que pour l'incitation à des recherches et le développement du corps intermédiaire avec des facultés étrangères³⁶. Ces dernières développent et diffusent en effet les connaissances permettant de produire les cadres théoriques (cadres de référence) servant à guider la pratique ou à alimenter les recherches menées au sein de la filière³⁷. Ce qui ne facilite pas toujours le rayonnement, l'impact et la reconnaissance des recherches réalisées en Suisse. Le fameux cercle vicieux dénoncé en 1998³⁸ peut alors se vérifier.

Les ressources financières mises à disposition et leur affectation est très appréciable mais semblent insuffisantes pour garantir le fonctionnement des réseaux (Mission 1). Paradoxalement elles sont importantes, particulièrement dans la période actuelle, pour le financement des projets (Mission 2). En effet, le financement nécessaire aux multiples activités indispensables au développement d'un réseau (mise en liens, présidence des séances, suivi des projets et conduite opérationnelle du réseau, suivi de l'engagement des ressources, mise en œuvre des procédures de sélection des projets, développement et gestion de l'information, promotion et visibilité des activités) dans cette période de démarrage, dépasse les 50'000 Fr. attribués. Le dépassement est alors à la charge des sites d'appartenance des responsables de réseau et figure souvent dans les coûts cachés. Dans le même temps, les 400'000 CHF à disposition pour le financement des projets ont de la peine à être dépensés par manque de disponibilité des chercheurs-ses pour élaborer et déposer des projets d'envergure³⁹. Dans le contexte actuel de mise en place du curriculum d'étude de la formation de base, il est souvent difficile pour les collaborateurs de pouvoir obtenir des décharges permettant de s'engager dans des activités de recherche et d'élaborer des projets conséquents.

Toutefois en considérant les projets soumis au RECSS, il est à noter aussi qu'avec un minimum de 200 heures attribuées pour la préparation d'un projet de recherche, de l'automne 2004 à l'automne 2006, ce sont ainsi environ 4600 heures qui ont été consacrées par les chercheurs-ses du RECSS à la seule préparation des projets, sans compter les heures prévues à la réalisation de la recherche. Ces heures consacrées aux activités Ra&D s'inscrivent logiquement dans l'organisation et la coordination de l'ensemble des activités HES ainsi que dans l'actualisation des feuilles de charges dans chaque site des domaines santé-social confondus. En effet, de nombreux-ses chercheurs-ses sont aussi impliqués dans l'enseignement, la formation continue, les prestations de service et le suivi des étudiants-es. Simultanément, ils-elles sont aussi préoccupés-es par la mise en route de programmes d'études⁴⁰ en mutation pour répondre aux exigences des accords de Bologne sur l'enseignement supérieur. Les activités de recherche se retrouvent ainsi souvent en concurrence avec les autres activités.

Confrontés à la gestion des feuilles de charges et à la réorganisation de l'enseignement, certains sites n'allouent « que » peu d'heures par année et par professeur-e à leurs chercheurs-ses ou ne favorisent que des « petits projets » (40 ou 60 heures) à charge des sites. Ce qui semble aller à l'encontre du développement d'activités de recherche dignes de ce nom et du rayonnement de la

³⁶ Par exemple, l'auteur de ce rapport est aussi le seul professeur HES-SO du domaine « santé » à être associé à la faculté des sciences infirmières de l'université Laval à Québec (Canada)

³⁷ A titre d'exemple, depuis 1970 environ, une grande partie des ouvrages professionnels utilisés pour la formation des infirmières en Suisse romande sont produits par des maisons d'éditions québécoises (Editions du renouveau pédagogique, Gaëtan Morin, éditions HRW ltée., Presses de l'université d'Ottawa, etc.).

³⁸ Net déficit en personnes formées sur le plan académique au sein de la discipline concernée, un passage à l'écrit qui se fait péniblement, freins linguistiques importants à la diffusion des résultats de recherche, peu d'impact sur la pratique, pas de reconnaissance, etc. (Gobet et al. 1998, 82).

³⁹ Report sur l'exercice 2006 de CHF 177'399.- non engagés par le RECSS en 2004 (COSTRA décision 14/5/2006).

⁴⁰ Études HES dès l'automne 2002, année préparatoire dès l'automne 2005, Bachelor dès l'automne 2006.

HES-SO⁴¹. Comment dans ce cas, développer une culture de recherche parmi les professeurs-ses et renforcer leur autonomie de fonctionnement, pour effectuer le changement d'échelle requis par le développement de la science et des Hautes écoles ? Compte tenu du fait que l'écriture scientifique n'est pas encore généralisée chez les professeurs-es HES, on peut aussi se demander quelle place est faite à la valorisation (travaux d'écriture et publications) dans les feuilles de charge et dans les descriptions de fonction des différents-es collaborateurs-rices de nos HES.

Ajoutons à cela, la difficulté des institutions partenaires HES, confrontées à d'importantes réductions budgétaires et/ou restructurations organisationnelles, notamment les établissements hospitaliers et les EMS mais également les institutions sociales dans leur ensemble à mettre des collaborateurs-trices à disposition pour participer à une recherche. Contrairement aux entreprises du domaine privé qui investissent leurs bénéfices et par conséquent des ressources humaines dans la recherche, les entreprises du domaine public, maison de soins, d'éducation ou hospitalières n'ont « que leurs déficits à investir ». Comment dans ce cas, permettre à des collaborateurs-rices de participer à des projets de recherche lorsqu'il est impossible de créer de nouveaux postes de travail (pour compenser le temps des chercheurs-ses) notamment dans la fonction publique ?

A cela s'ajoute le fait que les restrictions budgétaires et les nouvelles contraintes liées au « New management », ainsi que les changements dans les dispositifs de subventionnement, incitent les institutions à soutenir très majoritairement les démarches de recherche évaluative facilement instrumentale ou utilisable auprès des décideurs/pourvoyeurs de fond, ce qui risque de limiter la recherche aux seuls aspects de l'efficacité et /ou de l'efficience.

Nous proposons que la HES-SO mette sur pied une Fondation pour la promotion à la recherche, présidée par un comité indépendant mais comprenant des représentants des sites voire des filières, afin de stimuler les efforts à la recherche et sa promotion de façon indépendante des sites. La tâche de cette fondation serait, par exemple, de soutenir des initiatives telles que participation à des colloques, soutien ponctuel à l'organisation de colloques, aide à la publication. La structure, légère, devrait pouvoir répondre aux demandes dans des délais relativement brefs.

Les ressources de la Fondation pourraient provenir de la constitution d'un capital placé, dont les revenus seraient seuls utilisés à la promotion d'activités de recherche. Mais les fonds de fonctionnement pourraient également être alimentés par les montants non utilisés du Fonds stratégique. Cette fondation pourrait aussi demander aux institutions intéressées par les résultats de recherche à participer à son financement dans le cadre d'une convention HES-SO.

Des exemples existent comme le Fonds du 450^e de l'Université de Lausanne ou la Fondation canadienne de la recherche sur les services de la santé (**annexe 15**).

Une fondation de ce type permettrait par exemple :

- d'anticiper les développements ultérieurs des projets de recherche
- d'encourager les chercheurs novices à la publication de leurs résultats de recherche
- d'offrir aux chercheurs des échanges internationaux en vue de profiter de l'expérience de leurs « pairs seniors » des facultés étrangères (intensification des échanges, bourses doctorales)
- d'inviter les experts étrangers des disciplines représentées au sein de nos réseaux ou des filières à exposer et partager leurs connaissances
- de renforcer la capacité des chercheurs à répondre aux impératifs de la science (message FRT du Conseil fédéral par exemple), à ceux de la recherche dans les HES, et finalement à ceux issus des problématiques à traiter.

⁴¹ Et ceci, malgré le fait que le programme d'impulsion Ra&D HES-S2 (30-31 janvier 2003) mentionne que « les sites sont tenus de respecter les exigences de financement dans leurs procédures budgétaires et comptables ».

Enfin, il y aurait lieu également de réfléchir à une plus grande autonomie des réseaux à l'égard des sites. Actuellement, les réseaux dépendent en grande partie des sites pour leur fonctionnement. Ce qui peut entraîner d'importantes difficultés et des différences sérieuses de traitement.

En guise de conclusion toute provisoire sur l'activité déployée par le RECSS, on peut dire que les recommandations du Comité directeur de janvier 2003 ont été suivies et que le renforcement souhaité par le COSTRA de « travailler en réseau » est atteint.

8) Sources citées

- Alexandre-Garner C. (14 octobre 2005). *Marges et confins*. Nanterre : Paris-X Nanterre [Page WEB]. Accès : http://anglais.u-paris10.fr/article.php?id_article=616 (page consultée le 3 novembre 2005).
- Debray R. (1994). *Manifestes médiologiques*. Paris : Gallimard.
- Debray R. (2000). *Introduction à la médiologie*. Paris : PUF.
- Fourès G. (1996). *La construction des sciences : les logiques des inventions scientifiques. Introduction à la philosophie et à l'éthique des sciences*. Bruxelles : De Boeck Université.
- Gobet P., Berthou A., De Bruin E.-D, Zweifel H-J (1999). *Le profil de la recherche et du développement dans les hautes écoles spécialisées en santé*. Rapport principal et recommandations. Conseil suisse de la science, détection avancée en politique de la recherche FER 187/1998.
- Goelzer H. (1966). *Dictionnaire latin-Français*. Paris : Flammarion.
- Groupe Frontière, Christiane Arbaret-Schulz, Antoine Beyer, Jean-Luc Permay, Bernard Reitel, Catherine Selimanovski, Christophe Sohn, Patricia Zander (octobre 2004). *La frontière, un objet spatial en mutation*. Espace.Temps.net, Textuel, 29.10.2004
- Konferenz der Fachhochschulen der Schweiz (KFH). *Recherche & développement dans les hautes écoles spécialisées*. Document de référence. Berne : 21.9.2005.
- Nadot M. (2003). Mesure des prestations soignantes dans le système de santé (116-122). *Recherche en soins infirmiers*, 73. Publication ARSI.
- Nadot M. (2005). Au commencement était le « prendre soin » (37-40). *Soins*, 700. Paris : éd. Masson.
- Novotny H., Scott P., Gibbons M. (2003). *Repenser la science*. Paris: Belin.
- Nowicki Joanna (...) *L'homme des confins. Pour une anthropologie interculturelle*. Actes du XII congrès national des sciences de l'information et de la communication. UNESCO, Paris, 10-13 janvier 2001.
- Provencher H., Fawcett J. (2002). Les sciences infirmières : une structure épistémologique (315-338). In O. Goulet et C. Dallaire, *Les soins infirmiers, vers de nouvelles perspectives*. Boucherville : Gaëtan Morin.
- Raffestin C. (1990). La frontière comme représentation : discontinuité géographique et discontinuité idéologique (295-303). *Relations internationales*, 63.
- Urbach D. (2003). Overhead et financement de la recherche, quelques éléments. *Les cahiers de l'observatoire*, No 9. Lausanne : EPFL, Observatoire science, politique, société.
- Van Der Maren (1996). *Méthodes de recherche pour l'éducation*, 2^e éd. Montréal : De Boeck Université.
- Vinck D. (2000). *La pratique de l'interdisciplinarité, mutation des sciences, de l'industrie et de l'enseignement*. Grenoble : Presses universitaires.
-



LES HAUTES ÉCOLES SPÉCIALISÉES

Les Hautes écoles spécialisées (HES) constituent un élément majeur du système éducatif suisse. En phase avec les standards internationaux et avec l'évolution des besoins de l'économie et des institutions, les HES sont dotées d'un statut équivalent à celui des universités tout en étant différentes dans leurs vocation, tâches, domaines, méthodes d'enseignement et conditions d'admission.

Les HES ont pour missions la formation de base, le perfectionnement professionnel, la recherche appliquée & développement et le transfert technologique. Elles présentent une forte orientation vers l'économie, les entreprises et les institutions culturelles et socio-sanitaires.

Cette proximité avec la pratique bénéficie en particulier à la formation de base conduisant au diplôme HES. Les écoles forment des généralistes possédant de solides bases scientifiques et la connaissance des outils de leur domaine. Ils sont capables de maîtriser une réflexion interdisciplinaire les préparant à entrer immédiatement dans la vie active.

Les titres décernés par les HES sont euro-compatibles, reconnus par la Confédération et très bien acceptés par le marché de l'emploi.

Le marché du travail exige une formation solide et une pratique professionnelle de bon niveau, accompagnées d'une capacité immédiate d'intégration et d'adaptation professionnelles. Les HES répondent à ce besoin en conjuguant savoir théorique et savoir-faire pratique.

LA HAUTE ÉCOLE SPÉCIALISÉE DE SUISSE OCCIDENTALE

La Haute école spécialisée de Suisse occidentale est la plus grande des HES de Suisse. Ses sites de formation sont situés dans les 6 cantons romands et la Berne francophone.

Forte de quelque 12'000 étudiantes et étudiants, la HES-SO offre des filières dans six domaines de formation : Sciences de l'ingénieur, Economie et services, Design et arts visuels, Santé, Travail social et Musique. La HES-SO propose également une palette diversifiée de formations continues.

Les écoles de la HES-SO forment un réseau interdisciplinaire riche et performant, aussi bien au niveau des filières de formation qu'à celui de la recherche appliquée & développement. Par ses 13 réseaux de compétences, la HES-SO conduit de nombreux projets de recherche appliquée en association avec un grand nombre d'entreprises et d'institutions publiques et privées.